Faire face à une nouvelle réalité

Certains ont affirmé que la fin de la Guerre froide laissait présager la paix à l'échelle mondiale. Les conflits intraétatiques ont cependant continué à proliférer. Sur les 87 conflits armés recensés en 1997, 84 étaient de nature intraétatique, et presque tous ont eu lieu dans des pays en développement. Ces conflits se caractérisent souvent par des cycles de violence qui durent longtemps, en raison de l'incapacité de maintenir une société pacifique. Et s'ils se produisent au sein d'États plutôt qu'entre États, ils s'étendent souvent aux régions avoisinantes. Dans un contexte de plus en plus global, ces crises nous touchent tous.

Prenant de plus en plus conscience des coûts humains et financiers de ces conflits, la communauté internationale à été amenée à réexaminer le concept de sécurité dans son intégralité et à élaborer des façons nouvelles et créatives de faire face à ces situations. Nous devons examiner tous les outils dont nous disposons pour répondre à cette évolution de la perception de la sécurité internationale, évolution ayant favorisé l'émergence de deux concepts clés : la sécurité des personnes et, comme moyen d'y parvenir, la consolidation de la paix.

La sécurité humaine implique que le renforcement de la démocratie, les droits de la personne et les libertés fondamentales, la primauté du droit, le bon gouvernement et le développement durable sont tout aussi importants pour la paix mondiale que le sont la maîtrise des armements et le désarmement. La poursuite de cet objectif dans des pays déchirés par des conflits internes présente des difficultés particulières et complexes.

La consolidation de la paix consiste à renforcer les perspectives de paix dans un pays et à réduire les risques de conflits violents. Elle vise essentiellement à renforcer la capacité intrinsèque d'une société de gérer un conflit sans avoir recours à la violence. Concept évolutif, la consolidation de la paix repose essentiellement sur un ensemble de mesures permettant de créer un environnement durable pour la sécurité des personnes. Ces mesures



favorisent la mise en place des conditions minimales qui permettent à un pays d'assurer son développement social, politique et économique.

La consolidation de la paix s'étend parfois à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'à différentes activités de reconstruction postérieures au conflit. La prévention des conflits pourrait comporter des initiatives communautaires pour désamorcer les sources de tension, ou encore le détachement d'un envoyé spécial ayant pour mission d'éviter la rupture des communications entre les parties à un conflit potentiel. Le règlement des conflits pourrait, de son côté, comporter un soutien à des pourparlers de paix informels entre les représentants des communautés divisées, ou bien la médiation d'un tiers pour faciliter la conclusion d'un accord de paix. Les activités de reconstruction postérieures à un conflit comprennent la réinsertion de réfugiés et de personnes déplacées, les thérapies post-traumatiques, la sensibilisation à la paix ainsi que la démobilisation et la réinsertion d'anciens combattants.

Septembre 1998